



Tél : 0596 53 54 47

[ce.9720028y@ac-martinique.fr](mailto:ce.9720028y@ac-martinique.fr)

## INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES EN 6<sup>ÈME</sup> **COLLÈGE EUGÈNE MONA**

<u>DATES</u>	<u>HEURES</u>	<u>CLASSES</u>
Lundi 03 Juillet 2023	7h30 à 13h30	Inscriptions en classe 6 <sup>ème</sup>



## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Le 03 Juillet 2023

Seul un responsable légal (ou tuteur) est autorisé à inscrire un élève

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU COLLÈGE

### 1/ INTENDANCE

- 50€ pour l'inscription à la demi-pension
  - ↳ Paiement par chèque au nom de l'agent comptable du collège Eugène MONA
  - ↳ Ou en espèces
- RIB du parent responsable qui percevra la bourse.

### 2/ VIE SCOLAIRE

- Attestation d'assurance 2023-2024
- Photocopie du livret de famille si changement de situation (***feuille des parents – feuille de l'élève***)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Extrait de jugement

### 3/ AUTRE

- Copie du carnet de vaccination
- Cotisation de 5€ pour le Foyer social Educatif (FSE)

- **NB : Ne pas prévoir de photos d'identité**



# INSCRIPTION DES ÉLÈVES DÉROGATAIRES ET RETARDATAIRES

5<sup>EME</sup>, 4<sup>EME</sup>, 3<sup>EME</sup>

**COLLÈGE EUGÈNE MONA**

Tél : 0596 53 54 47

[ce.9720028y@ac-martinique.fr](mailto:ce.9720028y@ac-martinique.fr)

<u>DATES</u>	<u>HEURES</u>	<u>CLASSES</u>
Mardi 04 Juillet 2023	07H30 à 13H30	Inscriptions en classe de 6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>



## LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Le 4 juillet 2023

Seul un responsable légal (ou tuteur) est autorisé à inscrire un élève

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU COLLÈGE

### 1/ INTENDANCE

- 50€ pour l'inscription à la demi-pension
  - ↳ Paiement par chèque au nom de l'agent comptable du collège Eugène MONA
  - ↳ Ou en espèces
- RIB du parent responsable qui percevra la bourse

### 2/ VIE SCOLAIRE

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance 2023-2024
- Photocopie du livret de famille (***feuille des parents – feuille de l'élève***)
- Photocopie de la pièce d'identité des élèves entrant en 3<sup>ème</sup>
- Exeat
- Extrait de jugement de moins de 3 mois.

### 3/ AUTRE

- Copie du carnet de vaccination
- Cotisation de 5€ pour le Foyer Socio-Éducatif (FSE)

- **NB : Ne pas prévoir de photos d'identité**